

**Les Organisations Syndicales représentant les Personnels
Sol (employés, cadres), Navigants techniques, Navigants commerciaux**

**CFDT, CFTC, CGT, UGICT-CGT, CFE-CGC, FO, CI-FO, SNMSAC, SNPL-AF
ALPA, SNPNAC, SNPNC, SPAF, UNAC, UNSA, UNSA-AERIEN.**

Roissy, le 15 Septembre 2008

**Facilités de transport : après Matignon le 9,
rencontre à Bercy le 12 Septembre**

L'intersyndicale des 15 syndicats cités a rencontré les responsables du dossier aux ministères du Budget et des Transports et a unanimement rappelé ses arguments déjà exposés à Matignon le 9 Septembre :

1. **Le Droit aux facilités de transport est basé sur un accord réciproque mondial depuis 1945 (I A T A) ; l'action en cours de l'URSSAF, si elle se poursuit, provoquerait une injustice flagrante à l'encontre des seuls salariés du transport aérien français, basés en France.**
2. **Les facilités de transport visées par l'URSSAF ne sont pas assimilables à des produits ou services commerciaux pris en référence, en raison des contraintes particulières liées.**
3. Les facilités de transport sont un **acquis social** auquel tous les salariés sont profondément attachés : toute remise en cause serait inacceptable !
4. **L'Etat doit respecter ses engagements de maintien de l'intégralité des droits sociaux acquis, actés par le Président Spinetta au moment de la privatisation.**
5. L'intersyndicale a interrompu les discussions avec la direction d'Air France. **Une solution pérenne doit être trouvée ; elle est désormais du seul ressort du gouvernement qui doit présenter son projet fin Septembre.**

Nous avons réaffirmé la détermination unanime de tous les salariés et de leurs représentants unis dans la défense globale et en l'état des facilités de transport.

Si nous ne sommes pas entendus, la grève sera inévitable !

Il faut donc rester unis et mobilisés !

La pétition mise en ligne sur le site www.sauvonsnosgp.com a déjà recueilli 25 000 signatures... Signez et faites Signer cette pétition !

L'unité est notre force !